

CALCUL DE L'INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES 2024



Service Ressources Humaines - Février 2025

RÉSULTATS AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

En application du décret de Janvier 2019 de la Loi Avenir Professionnel portant sur l'égalité Femmes - Hommes, Matra Électronique a procédé au calcul de son Index et a obtenu la note de **86 points au titre de l'année 2024**.

L'Index de l'égalité est un outil visant à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise. Il mesure les écarts de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes et met en évidence les points de progression sur lesquels agir.

	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Écart de rémunération (en %)	36	40	40
2- Écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20	20	20
3- Écarts de promotions (en points de %)	15	15	15
4- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	15	15
5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	10	10
Total des indicateurs calculables	86		100
INDEX (sur 100 points)	86		100

Pour contacter notre Direction des Ressources Humaines : carriere@matra-electronique.fr